

Sienna INVESTMENT MANAGERS

MH EPARGNE ACTIONS TRANSITION CLIMAT A

Reporting au 30/09/2025

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS TRANSITION CLIMAT est un FCPE nourricier du Fonds Commun de Placement (FCP) ' SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ' géré par Sienna Gestion. L'objectif de gestion du Fonds Maître est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

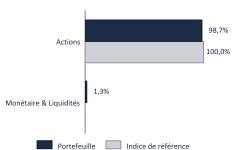


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans
Portefeuille	2,38	18,52	10,92	42,31
Indice de référence	1,47	12,39	9,23	54,33
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans
Portefeuille			10,92	12,48
Indice de référence			9,23	15,56
Performances annuelles (en %)		2024	2023	2022
Portefeuille		-3,17	13,30	-19,75
Indice de référence		8,27	15,47	-10,64

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

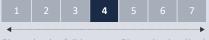
LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	3,23%	Technologie
PRYSMIAN SPA	2,56%	Industries
SAP SE / XETRA	2,53%	Technologie
SCHNEIDER ELECT SE	2,36%	Industries
SLIBSEN 7 SN	2 20%	Energie

Actif net du portefeuille : 9,00 M€ Valeur liquidative de la part : 18,319 €

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/01/2021 Durée de placement : > 5 ans Indicateur de risque (SRI) (1) :



Risque le plus faible

Risque le plus élev

Forme juridique : FCPE

Classification AMF: sans classification

Article SFDR (2): 8

Code AMF: 990000126409

Devise : Euro

Indice de référence :

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Société de gestion : SIENNA GESTION
Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation: 1,36%

Coûts de transaction: 0,34%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques : Risque de perte en capital Risque actions Risque de durabilité

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

Indice de référence (en %)

Tracking error (en %)

1 an	3 ans
15,40	15,18
13,91	12,60
5,50	5,75

NEWS Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

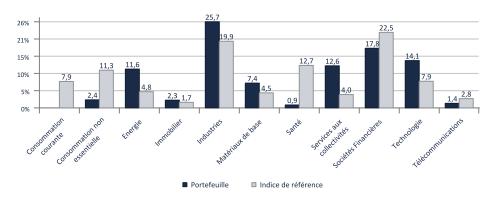
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

Meilleurs contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,73%
ASM INTERNATIONAL NV	0,37%
PRYSMIAN SPA	0,28%
VUSIONGROUP	0,25%
SCHNEIDER ELECT SE	0,23%

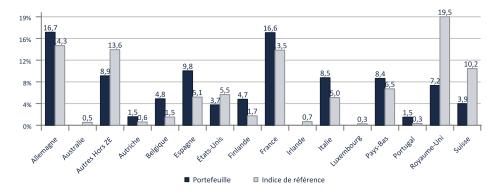
Moins bons contributeurs	Contribution
DEUTSCHE BOERSE AG	-0,19%
SYMRISE AG	-0,15%
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	-0,12%
SCATEC ASA	-0,12%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	-0,10%

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



^{*} Les données affichées sont celles du fonds maître.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note Risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,20	18,44
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,68%	99,98%

<u>Note risque ESG du portefeuille</u> : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global*

Fonds/Indices	Contribution du pilier E	Contribution du piliers S	Contribution du pilier G
Portefeuille	32,33%	42,42%	25,25%
Indice de référence	27,94%	46,96%	25,10%

^{*} Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'indice exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	16,18%	9,73%
Niveau 1	20,86%	13,70%
Niveau 2	51,23%	54,04%
Niveau 3	11,73%	21,26%
Niveau 4	0,00%	1,00%
Niveau 5	0,00%	0,27%
Taux de couverture	98,68%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives*	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur	
		8 068	5 461		
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1 et 2 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la	
	Emissions de Gaz à effet de	99%	100%	part de détention.	
	serre (GES) en tCO2eq	145 924	81 990		
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1, 2 et 3 en tCO2 eq. Moyenne pondérée	
		94%	100%	utilisant la part de détention.	
		85,33	54,78		
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis	
		Couverture :	Couverture :	sur les scopes 1 et 2. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.	
		99%	100%		
	Empreinte carbone en tCO2eq	1 543,39	822,45		
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis	
		Couverture :	Couverture :	sur les scopes 1, 2 et 3. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.	
		99%	100%		
		108,93	95,82		
		/ M€	/ M€		
		Couverture :	Couverture :	Intensité de GES des sociétés investies sur les scopes 1 et 2, en tCO2 eq / M€ revenus.	
	Intensité de GES des sociétés	99%	100%		
	bénéficiaires des investissements en	2 217,37	1 384,32		
Emissions de gaz à effet de	tCO2eq/M€	/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur	
serre		Couverture :	Couverture :	les scopes 1, 2 et 3, en tCO2 eq / M€ revenus.	
		99%	100%		
		3,85%	5,10%		
	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Couverture :	Couverture :	Part des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles – exprimé en %	
		99%	100%	d'Aum.	
		56,40%	53,16%		
	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	-	}		
		Couverture :	Couverture :	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui	
				provient de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenan d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.	
		81%	87%		
		14,14%	15,00%		
		Couverture :	Couverture :	Part de la production d'énergie des société	
				bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergies non renouvelables,	
				par rapport à celle provenant d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de	
		45%	44%	source d'énergie.	
	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€	0,52	0,39	Consommation d'énergie en GWh par M€ de	
		Couverture :	Couverture :	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique.	
		99%	100%		
Biodiversité		0,00%	4,36%		
	Activité ayant une incidence			Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à	
	négative sur des zones sensibles sur le plan de la	Couverture :	Couverture :	proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés	
	biodiversité	99%	100%	ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum.	
Eau		0,00	0,00		
	Balans desert	/ M€	/ M€	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée /	
	Rejets dans l'eau	Couverture :	Couverture :	M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.	
		Couverture : 0,00%	0,58%		
		3,43	0,78		
	Datio do déstroyo			Tonnes de déchets dangereux et radioactifs	
Déchets	Ratio de déchets dangereux radioactifs en t/M€	Couverture :	Couverture :	produits par les sociétés investies – moyenne pondérée t / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.	
		99%	100%	ponueree utilisant ia part de detention.	
			!		

Afin de respecter l'exigence du Label ISR, le fonds s'engage à surperformer son univers de départ (MSCI Europe IMI) sur les deux indicateurs suivants :

- 1^{er} indicateur : l'empreinte carbone en tCO2eq/ M(\in) investi sur les scopes 1 & 2.
- 2^{e} indicateur : la mixité au sein des organes de gouvernance en %.
- *déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, telle que décrite par les normes techniques mentionnés à l'article 4, paragraphes 6 et 7 du règlement européen (UE) 2019/2088.

L'ensemble des indicateurs d'incidences négatives provient du fournisseur de données Sustainalytics.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
	Violation des principes du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de l'CODE pour les entreprises multi nationales	0,00%	0,00%	Part des sociétés investies ayant participé à des manquements du principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de
		Couverture : 99%	Couverture :	l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – exprimée en % d'Aum.
Absence de processus et de mécanismes de conformité relatifs aux normes internationales . Questions sociales et de personnel Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	de mécanismes de conformité relatifs aux	15,71%	18,75%	Part des sociétés n'ayant pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises
	Couverture :	Couverture :	multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes permettant de remédier à de tels manquements – exprimée	
		99%	100%	en % d'Aum.
		14,17%	12,96%	Ecart de rémunération moyenne non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés investies – exprimé en % du salaire horaire brut des salariés masculins.
		Couverture :	Couverture :	
		41,76%	42,02%	Ratio femmes/ hommes
	Mixité au sein des organes de gouvernance	Couverture :	Couverture :	moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées – exprimé en %
		99%	100%	nombre total de membres.
	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes	3,53%	4,32%	Part des sociétés participant à la fabrication
		Couverture : 99%	Couverture : 100%	ou à la vente d'armes controversées - exprimé en % d'Aum.
	biologiques)	3373	200,0	

Les deux indicateurs PAI additionnels choisis sont les suivants :

Eau, déchets et autres matières	Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	8,96%	17,62%	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entrainent une dégradation des terres, une désertification ou une
		Couverture :	Couverture :	imperméabilisation des sols (en %).
	99%	100%	(6.1.70).	
Questions sociales et de	Investissements dans des entreprises sans	0,00%	0,00%	Part d'investissement dans des sociétés sans politique
personnel	politique de prévention	Couverture :	Couverture :	de prévention des accidents
	des accidents de travail	99%	100%	du travail (en %).

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.